

# LE PARCOURS DU CRÉATEUR – REPRENEUR D'ENTREPRISE ARTISANALE EN 2019

Vous avez le projet de créer ou de reprendre une entreprise artisanale dans le Tarn ?

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn vous aident à prendre les bonnes décisions, vous orientent et vous conseillent.

## Étape 1 - Assistez à une réunion d'information

Réunion gratuite et facultative.

**Durée : 1h15 - Le lundi à Castres / le vendredi à Cunac de 14 h à 15 h 15**

La réunion aborde les sujets suivants,

- ↳ La réglementation dans l'Artisanat,
- ↳ Les étapes de votre projet de création-reprise d'entreprise,
- ↳ Le dispositif d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise,
- ↳ Les questions que doit se poser tout créateur ou repreneur d'entreprise artisanale.

**Inscriptions :**  **05.63.48.43.53**  
**05.63.48.43.69**

**Du 1<sup>er</sup> juin  
au 31 août 2019**



**[www.cm-tarn.fr](http://www.cm-tarn.fr)**

[Rubrique « créateur repreneur » - « Concrétiser mon projet, les étapes » - « télécharger les dates des réunions d'information »](#)

### CUNAC

**Vendredi 28 juin  
Vendredi 5 Juillet  
Vendredi 19 juillet**

### CASTRES

**Lundi 8 juillet  
Lundi 22 juillet  
Lundi 26 août 2019**